

## FONDS D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT

## Stratégie d'investissement et objectifs

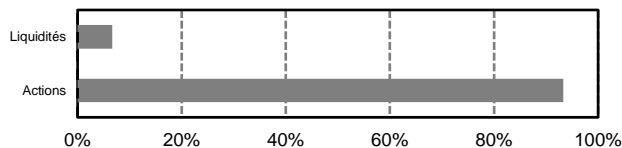
L'objectif du FCP est de surperformer l'indice DJ EUROSTOXX (dividendes réinvestis) par l'application d'une méthodologie de sélection extra-financière visant à investir dans les sociétés ayant, selon la Société de Gestion, un potentiel d'appréciation à long-terme compte tenu de l'impact environnemental et social généré par leurs activités, ainsi que de leur gouvernance (ESG).

Cet objectif passe par une démarche d'engagement actionnarial forte, consistant à dialoguer avec les dirigeants, à leur proposer des améliorations en matière ESG et à suivre les entreprises dans ces transformations. La composition du portefeuille et la détermination des pondérations des titres se basent sur l'appréciation ESG et d'impact ainsi que sur la réactivité des sociétés aux démarches d'engagement actionnarial menées par la Société de Gestion sur ces sujets. Le gérant s'assure du suivi continu d'indicateurs de risques et de rendement.

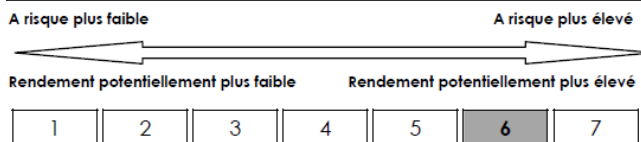
## Performances (%)

Performance	Juin 2020	2019	2018	2017	2016	
FCP Part C	+4,12	-5,52	+23,75	-11,49	+9,84	-1,55
Indice div. réinv.	+3,93	-12,37	+26,11	-12,72	+12,55	+3,67

## Répartition des actifs



## Profil de risque



## Gérants du portefeuille

**Denis Branche** +33 (0)1 55 35 07 54 / denis.branche@phitrust.com  
**Julien Lefebvre** +33 (0)1 55 35 07 57 / julien.lefebvre@phitrust.com

## Caractéristiques du portefeuille

**Classification sectorielle :** Actions des pays de la zone Euro  
**Fréquence de valorisation :** hebdomadaire le vendredi au cours de clôture  
**Indice de référence :** DJ Eurostoxx (dividendes réinvestis)

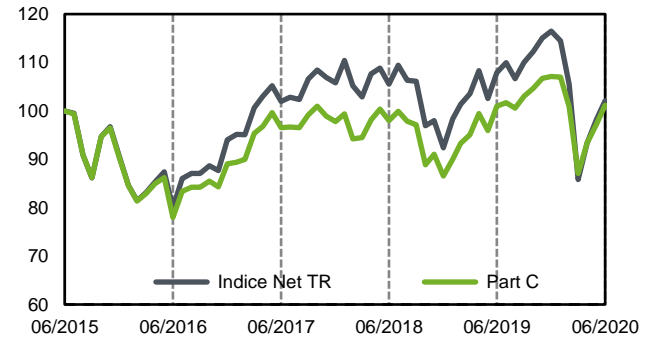
**Société de gestion :** Phitrust  
**Dépositaire :** RBC Investor Services France S.A.

## Part C

**Codes ISIN :** FR0007037130  
**Date de création :** 11/11/1999  
**Investissement minimum :** 1 part  
**Durée minimum conseillée :** supérieure à 5 ans  
**Affectation des résultats :** capitalisation (C)  
**Date de valeur de souscription et de rachat :** J + 1  
**Décimalisation des parts :** non  
**Droit d'entrée :** 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale  
**Droit de sortie :** néant  
**Frais de gestion :** 2% TTC de l'actif net par an

Part C : **88,87 €**

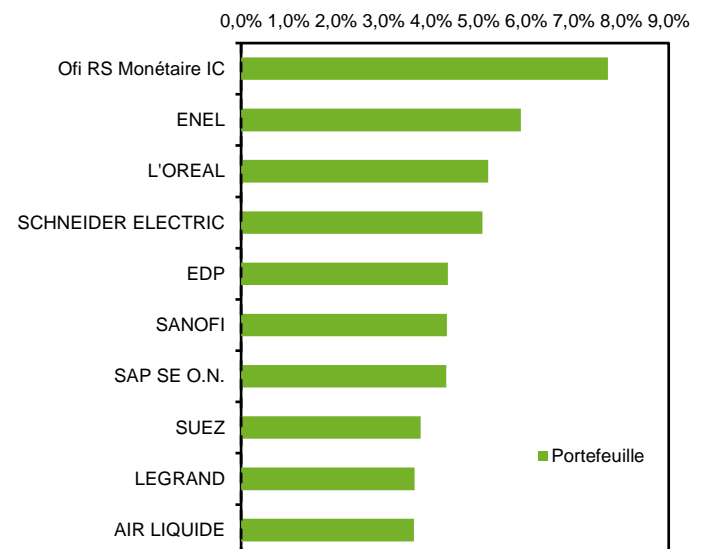
## Performances cumulées – 5 dernières années (glissant)



Performance annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	-0,22%	0,65%	0,24%
Indice Div. Réinv.	-5,21%	-0,83%	0,41%

Volatilité annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	26,26%	18,38%	18,13%
Indice Div. Réinv.	33,71%	22,20%	20,80%

## 10 Principales pondérations



## FONDS D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT

## Phitrust

**Phitrust**, société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 1999, applique dans sa méthodologie d'investissement des stratégies d'engagement actionnarial visant à améliorer la gouvernance des entreprises cotées et à promouvoir des investissements conciliant performance financière, bonne gouvernance, respect de l'environnement et cohésion sociale. Avec sa méthodologie de gestion, Phitrust gère une gamme de fonds communs de placement et de SICAV investis sur les principaux marchés actions pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. La recherche d'impact au travers d'un Fcp d'entreprises cotées est au coeur de la démarche de Phitrust, en pleine cohérence avec les piliers de la Société de Gestion : Etre un investisseur expert et impliqué, engagé et de long terme, ainsi qu'un interlocuteur actif, pionnier de l'engagement actionnarial en Europe.

## Commentaires de gestion

Au cours du mois de juin, la part C du FCP a progressé de 4,12% et son indice de référence de 3,93%. La période a été très positive pour les marchés financiers. Néanmoins, les publications macroéconomiques ne semblent pas rassurantes. Le FMI a revu à la baisse ses prévisions économiques. Le PIB mondial devrait baisser d'environ 5% en 2020, alors que la prévision était de -3% en avril. De manière globale, l'épidémie de coronavirus est en train d'accélérer les mutations économiques en particulier la prise de conscience écologique dans les modèles d'affaire. Le « Green deal » Européen constitue à cet égard une démonstration de force de cette nouvelle tendance.

Pour l'équipe de gestion du FCP, cette nouvelle donne pourrait favoriser sur le long terme des sociétés qui ont une expertise dans certaines problématiques environnementales. Prenons l'exemple de la rénovation énergétique des bâtiments. Des entreprises comme Rexel, Legrand et Saint-Gobain, proposent des gammes de produits innovants et des solutions pour réaliser des économies d'énergie. Ces dernières ont d'ailleurs réalisé de bonnes performances sur le dernier mois : Rexel (+11,96%), Legrand (+10,31%), Saint-Gobain (+10,25%).

## Engagement actionnarial

Au mois de juin se sont tenues les dernières assemblées générales des sociétés du fonds PAI Europe. Comme celles qui ont eu lieu en avril et en mai et dans le prolongement de la crise sanitaire liée au Covid-19, toutes se sont déroulées à huis clos. Au global, sur la saison des assemblées générales 2020, il a été plus difficile pour les actionnaires de s'exprimer. S'ils ont pu poser des questions écrites en amont de l'Assemblée Générale, celle-ci a rarement été un lieu d'échange entre les dirigeants et leurs actionnaires. Parmi les pires pratiques, certaines sociétés n'ont même pas retransmis l'Assemblée Générale en direct et se sont contentées de faire défiler la présentation sans vidéo ou ont simplement publié les documents relatifs à l'Assemblée Générale sur leur site internet (Essilor Luxottica ou STMicroelectronics). En revanche, d'autres sociétés ont ouvert une plateforme digitale pour permettre aux actionnaires (ou autres parties prenantes) de poser des questions qui ont été adressées lors de l'assemblée générale. Ce fut le cas d'Air Liquide ou Axa. A défaut d'échange direct entre les dirigeants et les actionnaires comme c'est le cas lors des assemblées physiques, cette pratique a permis aux dirigeants de se montrer davantage à l'écoute et nous saluons les sociétés qui ont mis en place ces plateformes.

**DANONE** : L'Assemblée Générale de Danone a eu lieu le 26 juin à huis clos, date à laquelle les actionnaires ont approuvé à 99,4% l'inscription dans les statuts de la qualité « d'entreprise à mission », devenant ainsi la première société cotée à adopter ce statut.

**SAP** : L'Assemblée Générale 2020 s'est tenue à huis clos dans une période de changements managériaux importants. En effet, après la démission surprise du CEO Bill Mc Dermott en octobre 2019, deux co-CEOs avaient été nommés pour le remplacer à la tête de SAP : Jenifer Morgan et Christian Klein. Cependant, Jenifer Morgan ne sera restée que 6 mois à ce poste puisqu'elle a démissionné de ses fonctions le 30 avril 2020, laissant Christian Klein seul à la tête de la société.

## Éditorial – Assemblée générale PSA : non les actionnaires n'ont pas approuvé la fusion avec FCA

Le 26 juin les media ont rapporté que les actionnaires de PSA – Peugeot – Citroën avaient approuvé la fusion avec FCA – Chrysler – Fiat lors de l'Assemblée Générale virtuelle du 25 Juin 2020. Ce « raccourci » est faux car il n'était pas proposé aux actionnaires de voter sur la fusion ! Trois actionnaires importants de PSA (Famille Peugeot, Banque Publique d'Investissement et Dongfeng) ont signé un protocole d'accord en décembre dernier sur la fusion qui doit être présentée aux actionnaires fin 2021 si les différentes étapes préparatoires sont finalisées (et notamment la question de risque concurrentiel en Europe sur certains segments de marché).

Comme ils sont tous les trois représentés au Conseil d'administration, il fallait en avertir les actionnaires et leur demander de valider la convention signée entre ces actionnaires.

Les taux d'approbation ont été très élevés, comme pour quasiment toutes les résolutions dans les sociétés cotées aujourd'hui. On peut penser qu'en cette période de crise, les investisseurs n'ont pas voulu compromettre la bonne marche des entreprises.

Cela veut-il dire que les actionnaires acceptent la fusion ? Non ! Le faire croire revient à distiller l'idée que TOUS les actionnaires l'approuvent alors même qu'ils n'en connaissent pas tous les termes ni les détails. En outre, l'évolution récente des deux sociétés à la suite de la crise COVID (notamment le besoin de cash...) montre clairement que les termes de la fusion n'étaient pas et ne sont plus aujourd'hui acceptables en l'état et devraient être révisés. En outre, on ne peut pas ne pas s'interroger sur la pertinence d'une fusion décidée avant la crise du COVID alors même que le marché de demain sera très différent de celui « du monde avant COVID ». A cet égard, il a été d'ores et déjà annoncé officiellement que le groupe fusionné devra fermer des usines en Europe car le « groupe » est déjà en surcapacité de production !

Et que penser de la décision du groupe PSA de mettre un tiers de ses salariés, soit 40 000 personnes, en télétravail et de fermer le siège social à Rueil Malmaison ? Qui pourra croire après une telle annonce qu'elle ne prépare pas l'après fusion, la direction générale étant « délocalisée » c'est-à-dire plus résidente en France... ? Et le télétravail ne sera-t-il pas un moyen de licencier « plus facilement » après la fusion ?

A l'heure où l'inquiétude grandit (avec juste raison) face au risque d'un chômage massif dans les années à venir, le « mécano » industriel d'une fusion est-il toujours un scénario acceptable pour la société et « raisonnable » pour les actionnaires et salariés du groupe ? Comment justifier que la « seule » voie possible est la fusion pour devenir l'un des plus gros mondiaux pour exister encore dans quelques années ? Et ce alors même que la stratégie de PSA a montré qu'il était possible d'exister en étant segmenté et « petit » ?

La stratégie proposée par Carlos Taveira est similaire à celle proposée par Carlos Ghosn chez Renault, à savoir la course aux volumes... Mais est-ce toujours une stratégie d'actualité ? Ce sera aux actionnaires d'en décider à la fin de l'année probablement. Espérons qu'ils prendront le temps d'examiner toutes les implications financières et sociales de cette opération « entre égaux ». Mais avec un actionnaire à 14% qui a imposé que le siège social du groupe fusionné soit à Amsterdam. Vous avez parlé d'actionnaires responsables ?

Olivier de Guerre – Phitrust

➤ [En savoir plus](#)

*\*Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances du fonds sont nettes de commissions. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou sollicitant une offre d'achat de titres qui y sont mentionnés. Les informations fournies dans ce document n'ont aucun caractère exhaustif et leurs précisions ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de Phitrust à la date de publication et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement.*